

mettent pour plus tard des hommes utiles à la patrie. C'est rendre un mauvais service à la société, surtout dans un jeune pays comme le nôtre, quo de trop faciliter l'accès des maisons d'éducation supérieure. On déclassé ainsi un grand nombre de jeunes gens qui, après un cours d'études classiques, se trouvent impropres à toute espèce de carrière, si leurs aptitudes ou les circonstances ne leur permettent pas d'étudier une profession libérale; et ceux qui ont passé par là savent seuls tous les mécomptes, toutes les tribulations qui attendent à son entrée dans la vie réelle le jeune homme ainsi déclassé. Les connaissances qu'il a acquises ne servent qu'à lui faire comprendre plus amèrement jusqu'à quel point il a fait fausse route. S'il veut gagner son pain, il lui faut recommencer à étudier à un âge où ceux qui ont fait des études plus pratiques sont déjà en état de soutenir une maison.

Bien souvent déjà, j'avais fait ces réflexions; mais elles se sont imposées beaucoup plus fortement à mon esprit, depuis que j'ai la direction du département de l'instruction publique en cette province. Je me suis donc demandé s'il ne serait pas possible d'apporter à notre système d'études collégiales quelques modifications devenues urgentes, par suite de la nouvelle position qui nous est faite par la Confédération. Les besoins de notre époque, d'ailleurs, ne sont pas les mêmes qu'autrefois et demandent des connaissances nouvelles. La France, l'Angleterre et plusieurs autres pays de l'Europe s'occupent beaucoup de cette question et ont déjà fait subir à l'ancien système d'études plusieurs changements nécessités par le nouvel état de la société et par les découvertes et les créations faites de nos jours dans les sciences, les arts et l'industrie. Il faut une instruction plus *pratique*; on ne saurait trop le répéter.

Pour ce qui est de notre province en particulier, je pense que ce serait faire une réforme nécessaire et rendre un grand service à la société que d'obliger tous les élèves de nos collèges à suivre un cours commercial ou académique, — de quelque nom qu'on l'appelle, — avant de leur faire commencer le cours classique. Ce cours devrait comprendre l'enseignement des langues anglaise et française, assez complet pour permettre aux élèves d'acquiescer ces deux langues facilement et correctement; l'arithmétique dans toutes ses parties; la tenue des livres; les éléments de l'histoire générale, par leçons orales données à grands traits ou suivant un plan à peu près semblable à celui du *discours sur l'histoire universelle* par Bossuet; et en s'attachant à donner une idée de chaque peuple et de chaque empire qui se sont succédés dans le monde, avec leur influence sur les progrès de la civilisation; les éléments de la géométrie; le dessin linéaire, l'agriculture et quelques notions d'économie politique et domestique.

Ce cours pourrait se faire en trois années, en supplant que les élèves y entrent avec les connaissances que l'on puise dans une bonne école primaire.

Ensuite commencerait le grand cours qui pourrait se terminer dans les sept ou huit années qu'on y consacre actuellement. L'élève en profiterait d'autant mieux que son jugement serait déjà formé et qu'il serait en mesure d'appréhender d'une manière plus raisonnée.....

Après avoir suivi un semblable cours, tout jeune homme pourrait embrasser avec avantage n'importe quelle carrière, et, même après n'avoir suivi que le cours commercial, il serait beaucoup plus en état de gagner sa vie que celui qui aurait fait un cours complet d'études classiques tel qu'on le fait aujourd'hui, et qui ne se trouverait pas en position d'étudier une profession libérale; il serait en outre

de quatre ou cinq années plus jeune, et pourrait sans inconvénient commencer un apprentissage dans une science, un art ou une industrie quelconques, apprentissage que l'âge rend difficile, sinon impossible, après un cours classique de sept ou huit ans.

Je pourrais développer davantage ces considérations; mais ce qui précède suffira pour faire comprendre qu'il y a lieu d'effectuer une réforme dans ce sens; et comme tous nos collèges sont dirigés par des hommes qui en font une œuvre de charité, de dévouement et d'abnégation, je ne doute pas que ces hommes ne se prêtent de tout cœur aux modifications reconnues utiles, dès qu'ils y verront une plus grande somme de bien à opérer.

Voilà, croyons-nous, sur les Collèges, les paroles les plus sages qu'un homme d'Etat ait encore écrites en notre pays. Elles dénotent une connaissance profonde de l'instruction nécessaire à la jeunesse canadienne et un tact heureux pour indiquer sûrement la voie que, de toutes parts, on devra tendre à suivre.

Dans ce sens déjà quelques-unes de nos grandes maisons ont marché. Et s'il nous est permis de parler de celles que nous connaissons le mieux, depuis assez longtemps le Collège de Ste. Anne de la Pointe à son cours commercial et son cours classique, et nous savons qu'ils produisent d'heureux fruits.

Les programmes que cette belle maison a récemment publiés et dont nous avons parlé ici même, montrent que les larges idées de M. Ouimet y sont à peu près réalisées.

Nous savons, en outre, que le Collège des Trois-Rivières, que les Séminaires de Rimonski et de Chicoutimi ont préféré à tout autre programme celui de notre Collège de Ste. Anne et qu'ils s'en applaudissent aujourd'hui.

Or, les considérations qui déterminent les Directeurs de ces divers établissements à innover un peu, à rompre avec l'ancien système, comme dit M. Ouimet, ce sont sans doute celles que nous venons de mettre sous les yeux de nos lecteurs, qui sont présentées avec une si vigoureuse logique et avec toute l'autorité de l'homme d'Etat.

L'honorable Ouimet fait ensuite connaître l'origine, le programme et les progrès de la brillante institution qui, grâce à l'énergique et puissante intervention du gouvernement de la Province, fleurit à Montréal depuis une couple d'années: c'est l'*Ecole des sciences appliquées* appelée aussi l'*Ecole du plateau*.

Nous pourrions maintenant, à l'aide de cette institution, former des ingénieurs, des minéralogistes, des hommes spéciaux enfin pour tous les genres d'industrie. C'est une suite de carrières nouvelles qui s'ouvrent pour notre jeunesse dont le champ d'action avait été jusqu'ici excessivement restreint. Ce fait acquiert une plus haute importance encore, quand on considère les immenses voies ferrées qui sont déjà en opération, en voie de construction ou à l'état de projet, les richesses de nos terrains miniers dont l'exploitation commence à se pratiquer sur plus vaste échelle, enfin les industries nouvelles qui surgissent de tous côtés et qui ne manqueront pas de s'accroître encore davantage, dès que nous aurons des hommes compétents pour les faire valoir et les diriger.

Nous ne terminerons pas cette *Revue* sans une dernière citation qu'il est impossible d'omettre. L'honorable Ministre nous y donne le secret de la rectitude de ses jugements et la justesse de ses aperçus; il y déclare qu'il ne saurait oublier ses devoirs d'enfant dévoué de l'Eglise catholique. C'est à propos de nos lois sur l'Education.

Comme je l'annonçais dans mon rapport précédent, après